

Ce tutoriel est là pour répondre aux questions des membres concernant le fonctionnement pratique du site OVS.

Merci à Khermit et à YvesProvence pour leur compilation d'informations prises sur les forums d'OVS (comme Nantes, Rouen, Avignon,..), et merci à TheSame pour son blog illustré <http://tutovs.hautetfort.com>.

Dernière mise à jour : 22/02/2015 par ThoutmosisIII.

SOMMAIRE

1	PRESENTATION DU SITE	4
2	FICHE PROFIL.....	4
2.1	Comment modifier les informations sur son profil ?.....	5
2.2	La photo de profil.....	5
2.3	Comment mettre une photo sur votre fiche ?.....	5
2.4	Puis-je modifier mon pseudo ?.....	5
2.5	Comment modifier son mot de passe ?.....	6
2.6	Le test de personnalité.....	6
2.7	Comment modifier son humeur du jour ?	6
2.7.1	Petit mot du moment.....	6
2.7.2	Humeur en vidéo.....	7
2.8	Comment supprimer son compte ?.....	7
3	LES SORTIES.....	7
3.1	Je suis nouveau, puis-je créer une sortie ?.....	7
3.2	Inscription et déroulement d'une sortie.....	7
3.2.1	Participant.....	7
3.2.2	Note sur le fonctionnement de la LA (Liste d'Attente) :	9
3.2.3	Organisateur.....	9
3.3	Création d'une sortie	10
3.3.1	Création d'une sortie en mode brouillon.....	10
3.3.2	Dupliquer une sortie, l'adapter puis la diffuser.....	10
3.3.3	Création d'une sortie publique.....	10
3.3.4	Création d'une sortie privée.....	12
3.4	Augmentation du nombre d'inscrits à une sortie.....	12
3.5	Validation des sorties.....	12
3.5.1	Organisateur.....	12
3.5.2	Participants	13
3.5.3	Importance de la validation.....	13

4	GERER MES FILTRES.....	14
5	MON AGENDA.....	14
6	MON JOURNAL.....	15
7	MON ACTU.....	15
8	MESSAGERIE.....	15
8.1	Répondre à un MP	16
8.2	Ecrire un MP	16
8.3	Notification de réception d'un MP	16
8.4	Rappel d'un MP	16
8.5	Durée de conservation d'un MP	17
9	FORUM.....	17
9.1	De quoi peut-on parler sur le forum ?.....	17
9.2	Les différents forums.....	17
9.3	Comment créer un sujet dans le forum ?.....	18
9.4	Quelques conseils pour poster sur le forum.....	18
10	ESPACE PERSO	19
10.1	La liste d'amis.....	19
10.1.1	Comment ajouter quelqu'un dans sa liste d'amis ?	19
10.1.2	A quoi sert-elle ?.....	19
10.1.3	Peut-on mettre ponctuellement des amis en veille ?	20
10.1.4	Connaître partiellement les membres qui vous ont ajouté en ami.....	20
10.1.5	Généralités	20
10.2	La liste d'indésirables	21
10.2.1	Comment blacklister une personne ?	21
10.2.2	A quoi ça sert ?	21
10.2.3	A savoir.....	21
11	DIAPORAMA.....	21
11.1	Comment ajouter des photos dans le diaporama ?.....	22
11.2	Combien de temps les photos du diaporama sont-elles visibles ?.....	22
12	GENERALITES.....	22
12.1	Lexique.....	22
12.2	Pourquoi il y a des + et des - dans les stats ?	22
12.3	Que signifient les Stat'Membres ?	23
12.4	Que signifient les Stat'Sorties ?.....	23
12.5	A quoi correspondent les couleurs des pseudos ?.....	24
12.6	Qu'est-ce que la certification ?.....	24
12.7	Les icônes et symboles sur le site	25
12.8	Qui sont les Membres d'Or (MO) ?.....	27
12.9	Qui sont les Partenaires (comptes en vert) ?	28
12.10	Responsabilités en sortie	28
12.11	Changement d'année	29

13	QUESTIONS DIVERSES	30
13.1	Lenteur / Overflow / Déconnexion.....	30
13.2	Bouton >> Booste <<.....	30
13.3	Ai-je le droit de m'inscrire sur les autres villes ?	30
13.4	Comment mettre une URL sur le forum ?.....	30
13.5	Comment insérer des images dans le descriptif de ma sortie ?.....	31
13.5.1	Ajouter une photo dans le descriptif d'une sortie	31
13.5.2	Ajouter une photo dans l'en-tête d'une sortie	31
13.6	Comment insérer un lien dans le descriptif de ma sortie ?	31
13.7	Comment ajouter une vidéo sur une sortie ?.....	32
13.8	Modération participative.....	32
13.8.1	Comment fonctionne-t-elle ?	32
13.8.2	Signaler un harceleur(se) ?.....	32
13.9	Pourquoi ma sortie a-t-elle été supprimée ?	33
13.10	Pourquoi mon compte a-t-il été supprimé ?	33

1 PRESENTATION DU SITE

OVS est un site de sorties et de rencontres amicales. Ici, chacun propose les sorties qui l'intéressent (un ciné, une balade, une expo, un resto japonais, une sortie au théâtre, ou que sais-je encore...).

Ainsi, plutôt que d'aller tout seul dans un endroit, mieux vaut s'y rendre avec une ou plusieurs personnes sympas et motivées qui partagent les mêmes goûts que soi : **OVS est le meilleur moyen de se faire rapidement de nouvelles connaissances et potentiellement de véritables nouveaux amis !**

De la même manière, chacun peut donc s'inscrire aux sorties proposées par les autres.

Le principe de base est donc : *je vais là ... qui vient avec moi ?*

Voilà ! C'est **simple et efficace** ! Il n'y a pas mieux pour rencontrer de nouvelles têtes dans une aussi bonne ambiance !

Pour commencer, il est conseillé de démarrer par une sortie en petit comité. Réservez les grosses sorties pour plus tard, quand vous aurez un peu d'expérience sur le site. Vous risqueriez de vous sentir un peu seul par manque de connaissances.

Vous pouvez choisir une sortie ciné par exemple. Il est facile d'aborder les gens, d'avoir leur avis sur le film vu précédemment, de parler de films vus auparavant... C'est un moyen simple pour briser la glace.

Pour rappel, OVS a été créé en mai 2007 par Jeremy Routier sur la base de son expérimentation sur Paris depuis avril 2005 avec Sortirsurparis.net.

2 FICHE PROFIL

Il est vivement conseillé de remplir entièrement sa fiche. Au moins les quatre champs principaux : prénom, âge, sexe, localisation.

Prénom : il est plus convivial de vous appeler par votre prénom en sortie. Un « Salut Pseudo84, comment vas-tu ? » va vous faire remarquer, c'est sûr !

Sexe, âge : lors d'une sortie il est plus facile de rechercher une personne en sachant son sexe et son âge. Il y a une différence entre rechercher une femme de 20 ans et un homme de 50 ans !

Localisation : utile pour le covoiturage par exemple.

Votre ville n'est pas dans la liste proposée ? Mettez la plus proche. Il n'est pas possible de mettre les 36.681 communes de France sur le site, il n'y a que les principales. Sinon choisissez « Autres villes ».

2.1 Comment modifier les informations sur son profil ?

Pour modifier les informations, cliquez sur le crayon () à côté de votre pseudo.

Votre fiche apparaît en mode modification. Il ne vous reste plus qu'à effectuer les changements souhaités et les enregistrer (bouton "Enregistrer" tout en bas).

2.2 La photo de profil

Elle n'est pas obligatoire, mais si vous en mettez une, vous devez en mettre une où vous êtes seul(e), reconnaissable, photo non truquée et dans une position décente. Elle sert à vous retrouver en sortie, mettez-donc une photo récente. Sans photo, vous risqueriez de ne pas être reconnu et de ne pas rejoindre le groupe !

Trouver dans une foule quelqu'un qui n'a pas mis son âge, son prénom ou qui a mis une photo prise de loin relève de la gageure. Pensez-y, ça vous facilitera la vie. Car le groupe risquerait de vous rater si vous ne le trouviez pas vous-même !

Les avatars et dessins sont donc proscrits. De même que les photos floues, si vous portez un casque, les photos à plusieurs, etc.

Rien de confidentiel (nom de famille, adresse postale, adresse mail...) n'est demandé sur le site, alors pourquoi se priver ?

Vous n'avez pas de photos de vous ?

Il y a sur le site plusieurs personnes qui ont des appareils. A l'occasion d'une sortie, demandez-leur de vous tirer le portrait...

De plus, il est plus facile de se remémorer un participant d'une sortie avec une photo si vous êtes amené à le revoir que quelques semaines plus tard.

2.3 Comment mettre une photo sur votre fiche ?

- Cliquez sur votre pseudo, puis sur "Modifier", "Choisissez un fichier" et envoyez la photo. Puis cliquez sur "Enregistrer", tout en bas de votre page profil.
- Votre photo doit être au format JPEG, et faire moins de 488 ko.

NB : lorsque vous changez de photo, la nouvelle peut mettre un peu de temps pour apparaître. Cliquez sur la touche F5, pour vérifier la bonne actualisation de votre profil.

2.4 Puis-je modifier mon pseudo ?

Non, ce n'est pas possible.

La seule solution est de changer de compte, ce qui implique la perte de vos données actuelles car elles ne sont pas transférables d'un compte à l'autre.

2.5 Comment modifier son mot de passe ?

Pour modifier son mot de passe, cliquez sur le crayon () à côté de votre pseudo.

Votre fiche apparaît en mode modification. Dans les cases "Mot de passe" et "Mot de passe (pour confirmation)", tapez votre nouveau mot de passe.

Il ne vous reste plus qu'à enregistrer avec le bouton "Enregistrer" tout en bas à gauche.

2.6 Le test de personnalité

Sur certains profils, vous pouvez constater la présence d'un bandeau de couleur variable sous la photo des membres, bandeau nommé "Personnalité".

C'est le Myers Briggs Type Indicator (MBTI).

Toutes les explications du test par ici : <http://www.16-types.fr/index.html>

« Si tu as un type de personnalité A (disons par exubérant), et que tu t'entends bien avec les types de personnalités B (disons par ex les calmes), c'est normal que vous ayez 2 couleurs différentes. Si avoir un tempérament dominateur est, par exemple, la couleur verte, alors tu peux être sûr que les couleurs vertes auront du mal à s'entendre entre elles.

Donc ne pas avoir la même couleur ne veut pas dire ne pas s'entendre. Tout comme avoir la même couleur ne veut pas dire bien s'entendre. Ce qu'il faut c'est trouver, parmi tes amis, quel est le type de couleur qui revient souvent. Tu pourras ainsi te dire qu'avec les gens qui sont de cette couleur, tu auras plus de chance de bien t'entendre avec eux. »
Dixit le webmaster.

La couleur en elle-même n'a aucun intérêt, c'est une couleur au hasard. L'important est soit le fait d'avoir la même couleur que quelqu'un d'autre, soit le fait que plusieurs de vos amis aient la même couleur.

2.7 Comment modifier son humeur du jour ?

Il existe deux endroits pour afficher son humeur du jour : en petit mot et en vidéo. Allez sur votre page profil en cliquant sur votre pseudo.

2.7.1 Petit mot du moment

L'ajout du petit mot du moment s'effectue dans la barre de droite, au dessus de la liste des membres connectés.

Composez votre humeur en 40 caractères, puis enregistrez-le avec l'icône .

Ce petit mot sera :

- Affiché sur votre page profil
- Visible au passage de la souris sur votre pseudo
- Visible dans la liste des voisins connectés et des amis connectés

2.7.2 Humeur en vidéo

1. Choisissez votre vidéo sur Dailymotion ou Youtube.
2. Copiez le lien exportable dans "Code vidéo" de votre page profil (sous votre photo).
3. Enregistrez votre profil.

Attention, ne pas confondre l'adresse url de la vidéo avec son lien exportable (qui se trouve en général sous la vidéo lorsque vous la visionnez).

Sur Youtube :

- Cliquez sur le bouton "Partager" sous la vidéo.
- Copiez le lien court commençant par *http://youtu.be/...* ainsi obtenu dans "Code vidéo".

Sur Dailymotion :

- Cliquez sur le bouton "Exporter" sous la vidéo.
- Copiez le Permalien commençant par *http://dai.ly/...* ainsi obtenu dans "Code vidéo".

2.8 Comment supprimer son compte ?

Pour supprimer son compte, cliquez sur le crayon () à côté de votre pseudo.

Votre fiche apparaît en mode modification. Il vous faut descendre tout en bas à droite et cliquer sur le bouton "Supprimer mon compte" puis confirmer la suppression.

3 LES SORTIES

3.1 Je suis nouveau, puis-je créer une sortie ?

Non, il faut tout d'abord avoir participé à une sortie. Dans le cas contraire, le système vous interdira de le faire : *"Tu dois avoir déjà participé aux sorties proposées avant de pouvoir en lancer."*

Pourquoi ? Cela afin de vraiment se rendre compte de ce qu'est OVS, de l'état d'esprit qui y règne, et de savoir comment se déroule une sortie.

NB : sur certains « petits OVS », un membre peut créer une sortie dès son inscription.

3.2 Inscription et déroulement d'une sortie

3.2.1 Participant

Si une sortie vous plaît, il ne reste plus qu'à vous inscrire en cliquant sur "S'inscrire à cette sortie". Attention, si vous venez à 4 par exemple, dans la case à droite du bouton s'inscrire, sélectionnez "pour 4 personnes".

Lisez bien le descriptif de la sortie et notez bien les éventuelles conditions.

- heure et lieu de la sortie
- heure et lieu du rendez-vous
- informations diverses (apport de nourriture, avance d'argent, etc...)

Avant de vous y rendre, regarder les photos des inscrits, ce sera plus facile pour repérer les participants. Notez le numéro de téléphone de l'organisateur s'il est sur la fiche de la sortie.

Si vous êtes nouveau, ne soyez pas intimidé par les échanges entre certaines personnes. Certains se connaissent effectivement, mais nous avons tous eu notre première fois.

Ensuite, le moment venu, allez au lieu de rendez-vous à l'heure dite. Présentez-vous à l'organisateur afin que celui-ci puisse noter votre présence (car il doit attribuer les cartons de présence lors de la validation de la sortie).

Sur place, saluez les personnes, c'est déjà un premier pas pour briser la glace et si vous êtes nouveau, n'hésitez pas à le signaler.

Si une sortie est complète et si c'est possible, n'hésitez pas à vous mettre en liste d'attente. Vous pourrez aller à la sortie si vous passez en liste principale (désinscription ou augmentation de sortie).

=====

A noter que dès que vous vous inscrivez à une sortie, celle-ci est automatiquement placée dans votre Agenda.

Vous recevrez automatiquement un mail du site vous rappelant votre inscription 48h avant la sortie.

Si vous ne pouvez plus vous rendre à la sortie, cliquez sur le bouton "Se désinscrire de la sortie". Sauf cas de force majeure, ne vous désinscrivez pas au dernier moment pour une sortie avec des réservations comme un restaurant. C'est très incorrect !

Si vous n'avez pas pu vous rendre à la sortie, il est de bon ton de s'excuser auprès de l'organisateur. Sinon l'organisateur sera en droit de vous mettre un carton rouge pour absence non excusée. En cas d'abus, vous pourrez être exclu du site.

La sortie vous plait mais vous n'êtes pas sûr d'être disponible alors cliquez sur le bouton "Suivre cette sortie". La sortie sera marquée et vous pourrez la suivre dans votre Agenda. A l'inverse, si vous ne désirez plus suivre une sortie, cliquez sur le bouton "Ne plus suivre cette sortie".

Si la sortie vous a plu, vous pouvez mettre un petit mot dans les commentaires pour faire connaître la sortie à vos amis qui suivraient votre Journal (au cas où elle serait relancée ultérieurement ; cas d'un bon film par exemple). Cela fait également plaisir à l'organisateur et éventuellement l'incitera à créer d'autres sorties.

Note : les commentaires précédents l'heure de la sortie et ceux postés après sont séparés par un trait bleu épais afin de les différencier.

Vous pouvez vous inscrire à plusieurs sorties à la suite le même jour, mais à la condition qu'elles soient séparées de 90 minutes (1h30), sinon le système refusera votre inscription car vous serez considéré comme ayant déjà une activité dans la même tranche horaire.

3.2.2 Note sur le fonctionnement de la LA (Liste d'Attente) :

S'inscrire pour deux ou plus en LA (Liste d'Attente) d'une sortie est une chose à éviter car vous risquez de ne jamais passer en LP (Liste Principale).

Vous demandez deux places (ou plus) donc si quelqu'un annule sa participation, c'est le membre inscrit derrière vous en LA qui vous passera devant car il ne demande qu'une place et qu'il n'y en a qu'une qui se libère.

A moins de voir plusieurs personnes en LP inscrites pour 2 et plus, quand la LP est pleine, il vaut mieux s'inscrire seul et demander à la personne qui vous accompagne de se créer un compte pour s'inscrire également.

Exemple :

Liste principale :

LP1
LP2
LP3
LP4
LP5
LP6

Liste d'attente :

LA1
LA2(2)
LA3
LA4

Si par exemple LP2 annule sa participation, LA1 passe en LP

Si à ce moment LP5 annule sa participation, LA2 (2) en tête de la LA demande 2 places mais il n'y en a qu'une qui s'est libérée. C'est donc LA3 qui passe en LP.

Si à ce moment LP3 annule sa participation, LA2 (2) en tête de la LA demande 2 places mais il n'y en a qu'une qui s'est libérée. C'est donc LA4 qui passe en LP.

3.2.3 Organisateur

Lors de la création de la fiche de votre sortie, soyez clair et n'omettez aucun renseignement. En effet, les participants ne sont pas censés tout savoir et ne sont pas capables de deviner vos pensées.

Avant la sortie, imprimez la fiche de la sortie () ou notez les pseudos des participants ainsi que les éventuelles données nécessaires au bon déroulement de la sortie.

A tout moment, vous devez être capable d'accueillir les retardataires et si un nouvel inscrit sur OVS est présent, le guider dans la mesure de vos connaissances du site.

Vous recevrez automatiquement un mail du site vous rappelant votre inscription 48h avant la sortie.

3.3 Création d'une sortie

3.3.1 Création d'une sortie en mode brouillon

Lors de la création d'une sortie, vous avez désormais la possibilité de l'enregistrer en mode brouillon.

Pour cela, il faut aller sur "Les sorties", bouton "Lancer une sortie".

Dans la page de création d'une sortie, vous avez deux boutons en bas.

- enregistrer et publier sur le site (la sortie est visible immédiatement)
- enregistrer en brouillon

Dans ce deuxième cas, les sorties enregistrées ne sont visibles que par l'organisateur. De plus, les sorties brouillons comportent un "(brouillon)" à côté du numéro de la sortie. Vous pouvez ainsi créer votre sortie à l'avance, et la lancer ultérieurement.

La liste des sorties que vous organisez et les sorties brouillons sont stockées dans "Espace Perso", à l'onglet "J'organise".

3.3.2 Dupliquer une sortie, l'adapter puis la diffuser

Sur les sorties existantes à venir, comme passées, il existe (en haut de la page) un bouton pour relancer la MÊME SORTIE en utilisant le modèle que vous avez sous les yeux.

Sur la sortie à relancer :

- Cliquez sur "Lancer une sortie en partant de ce modèle".
- Faites les modifications pour adapter la sortie à soi.
- Enregistrez la sortie.

Cela a pour avantage de pouvoir lancer ensuite la sortie rapidement sans devoir remplir la majorité des champs.

De même, vous pouvez relancer rapidement une sortie que vous avez déjà lancée.

- Dans "Les Sorties" => bouton "Lancer une sortie".
- Dans la page qui apparaît, un encadré est présent en haut afin de dupliquer une de vos sorties pour la relancer rapidement.
- Sélectionnez la sortie à reproduire et cliquez sur le bouton "Dupliquer".
- Votre ancienne sortie apparaît, il ne reste plus qu'à effectuer les modifications nécessaires comme la date et l'heure.
- Enregistrez la sortie pour la publier.

3.3.3 Création d'une sortie publique

Lors de la création de la fiche de votre sortie, soyez clair, précis et n'omettez aucun renseignement. En effet, les participants ne sont pas censés deviner vos pensées.

Quelques conseils :

- Pour une randonnée, donnez le dénivelé, la durée de marche, la durée de la sortie et toute autre information nécessaire.
- Pour un pique-nique, si les inscrits vous donnent les aliments qu'ils apportent, modifiez le descriptif de votre sortie en stipulant qui apporte quoi. Cela évitera les erreurs et vous évitera ainsi qu'aux inscrits de chercher dans la liste parfois longue des commentaires (sans oublier que cela vous évitera probablement des questions inutiles).
- Pour un concert, donnez un lieu de rendez-vous un peu à l'écart, il n'est parfois pas facile de se retrouver dans une salle de concert.
- Etc.

Il ne reste plus qu'à la lancer en cliquant sur le bouton « Enregistrer et publier sur le site ».

La sortie publiée sur le site sera automatiquement placée dans votre Agenda.

Pour modifier une sortie, allez sur la sortie, bouton "Modifier". Il ne vous restera plus qu'à enregistrer les modifications.

Pensez à avertir les participants si vous modifiez certaines informations essentielles comme par exemple, la date, l'heure, le lieu de rendez-vous, etc.

Si pour une raison ou une autre, vous étiez contraint d'annuler la sortie, il existe le bouton "Annuler la sortie". Pensez à prévenir les inscrits, de préférence par MP (message privé). Vous pouvez également passer à la main à un autre membre inscrit à votre sortie avec le bouton "Changer l'organisateur".

ATTENTION : votre sortie doit respecter les règles éthiques du site (cf. [CGU](#)). En cas d'infraction, il y aura suppression de la sortie et/ou de l'organisateur dès constat et sans préavis selon la gravité :

- Votre sortie doit être proposée exclusivement sur ce site web.
- Vous ne devez avoir AUCUN intérêt financier ou publicitaire à cette sortie.
- Votre sortie ne doit PAS être le doublon d'une autre (même lieu, même date).
- Votre sortie ne doit pas présenter de risque de dérive sectaire ou mystique.
- Votre sortie ne doit pas être illégale ou contenir des images indécentes.
- Votre sortie ne doit pas être à forte connotation politique ou religieuse.

Modération des sorties par les organisateurs :

Vous pouvez modérer vous-mêmes vos sorties et supprimer des commentaires ou des participants que vous jugez inadaptés avec la croix ().

Les inscrits peuvent aussi supprimer leur dernier commentaire si personne ne poste après eux.

3.3.4 Création d'une sortie privée

La procédure de création est similaire à la création d'une sortie publique.

- Aller sur "Les sorties", bouton "Lancer une sortie".
- En haut, choisir l'option "À ma liste d'amis (sauf les amis que j'ai mis 'en veille')".
- Remplir les champs demandés.
- Enregistrez votre sortie.

Vous pouvez envoyer un MP à votre liste d'amis en cliquant sur "A l'enregistrement, envoyer une invitation à ma liste d'amis (sauf les amis que j'ai mis 'en veille')".

Vous avez la possibilité d'exclure certains de vos amis à vos sorties privées (notamment pour le cas où vous invitez chez vous).

Pour mettre vos amis en actif/veille, allez dans votre "Espace Perso" à la rubrique "Amis" et cliquez sur le smiley jaune pour qu'il devienne vert pour chaque personne non invitée.

Dans vos amis, les seuls qui recevront l'invitation et qui verront la sortie seront ceux avec un smiley jaune devant leurs pseudos.

3.4 Augmentation du nombre d'inscrits à une sortie

Vous pouvez demander au webmaster d'augmenter la taille de votre sortie et donc avoir plus de 20 inscrits à celle-ci.

Pour cela, allez dans l'onglet "Le Site", rubrique "Contact" puis sélectionnez la requête « Je désire l'augmentation du nombre maximum de participants à ma sortie ».

A noter qu'un délai de 48h est nécessaire et que la réponse est généralement négative.

3.5 Validation des sorties

3.5.1 Organisateur

Vous devez, en rentrant, valider les participations et attribuer :

-  Un carton vert si le membre inscrit est bien venu à la sortie.
-  Un carton jaune si le membre inscrit n'est pas venu à la sortie, mais est excusé.
-  Un carton rouge si le membre inscrit n'est pas venu à la sortie, et n'est pas excusé.

C'est à vous de décider si vous acceptez ou non les excuses.

Comment faire ?

1. Retournez sur la sortie par l'Agenda.
2. Attribuez les cartons.
3. Enregistrez les informations sur la participation des membres.

Vous avez 5 jours pour le faire et éventuellement modifier les données si vous excusez un participant absent dans ce délai de 5 jours à partir de la date de la sortie.

Vous avez des symboles pour les sorties en attente de validation / validées :



Sortie en attente de validation (pour l'organisateur)



Sortie validée (pour l'organisateur)

3.5.2 Participants

En bas de la fiche des membres se trouve la rubrique : "Votre dernière rencontre..." avec la date et le titre de la sortie.

Pour vérifier si une sortie a bien été validée (vert, jaune ou rouge), allez dans votre Agenda. Dans la section "Sorties auxquelles vous avez participé ces 5 derniers jours", vous cliquez sur le nom de l'organisateur.

La date de la dernière rencontre doit correspondre à la date de la sortie que vous interrogez si vous avez reçu un carton vert.

Si entre-temps vous avez revu l'organisateur, cliquez sur le pseudo d'un des inscrits à la sortie qui vous intéresse et que vous n'avez pas revu. Là aussi, la date doit correspondre.

S'il s'agit bien de votre dernière sortie avec lui, l'organisateur vous a attribué un carton vert.

En cas de carton rouge, jaune ou de non validation, une sortie plus ancienne s'affichera, ou "*Tu n'as encore jamais rencontré ce membre.*" si vous ne l'aviez jamais rencontré auparavant.

Note : il n'y a que vous et l'organisateur qui peuvent savoir qu'il vous a mis un carton jaune ou un carton rouge. A vous de faire vos recherches.

En cas de désaccord : discutez avec l'organisateur.

3.5.3 Importance de la validation

Après une sortie, l'organisateur retourne sur sa sortie et trouve le message suivant :

« Afin de préserver la qualité du site et le respect des sorties et organisateurs par les membres, nous vous remercions de renseigner dans la liste des inscrits ci-dessous ceux qui sont bien venus à votre sortie, ceux qui se sont excusés ou que vous excusez, et ceux qui ne sont pas venus et n'ont donné aucune nouvelle ou dont vous n'excusez pas le mauvais comportement.

Vous pouvez modifier les informations que vous donnez sur les inscrits pendant 5 jours complets après la date de la sortie (au cas où un inscrit non venu s'excuse en retard). »

Des cartons s'affichent donc sur votre fiche profil, indiquant votre fiabilité lors de vos inscriptions. C'est scolaire, disent certains. Certes... Mais lorsque vous commencerez vous-même à proposer des activités, vous en aurez vite marre d'attendre des membres

qui ne viennent pas sans prévenir, et de vous retrouver à 3 au lieu des 10 personnes prévues...

En tant qu'organisateur, vous avez donc un indice sur la fiabilité de vos participants en regardant leur fiche profil avant la sortie.

Les cartons sont mis à jour quotidiennement, en fonction de votre participation des 4 derniers mois. Donc si vous avez un carton rouge, il disparaîtra dans 4 mois.

Le chiffre sous le carton blanc indique le nombre de sorties en attente de validation, soit parce que l'organisateur a oublié, soit parce qu'il attend de voir si les absents s'excusent.

A noter que :

- les sorties que vous organisez ne sont pas comptabilisées dans vos cartons.
- seul l'organisateur d'une sortie peut la valider et donc y changer la couleur des cartons.

4 GERER MES FILTRES

Par défaut, au début, dans votre barre de gauche, vous avez seulement le filtre de votre localité.

En cliquant sur "Gérer mes filtres>>", vous pouvez ajouter des recherches automatiques et les sauvegarder. Les nouveaux liens vont s'ajouter sous la liste à gauche.

Par exemple, vous voulez filtrer toutes les sorties gratuites sur votre ville intramuros, voir toutes les sorties ciné à venir, visualiser où vos amis se sont inscrits, filtrer les prochaines sorties avec enfants, etc... Toutes les options sont possibles et peuvent être combinées !

Détail important, ce ne sont pas les résultats qui sont enregistrés mais belle et bien votre recherche.

Exemple : filtre pour voir les sorties auxquelles mes amis vont participer

Allez sur "Gérer mes filtres>>".

Sélectionnez les sorties à venir.

Dans 'Mes amis ?', sélectionnez les sorties avec la participation de vos amis.

En bas, nommer votre filtre (ici, Sorties des Amis), puis cliquer sur 'Créer le filtre'.

Créer le filtre : **Sorties des Amis**

Ce nouveau filtre apparaît alors dans votre barre de gauche.

5 MON AGENDA

Il se divise en trois sections importantes :

Section ***Sorties à venir où vous êtes inscrit ou en liste d'attente***

Section ***Sorties que vous avez notées 'à suivre' (jusqu'à 5 jours après la sortie)***

Section ***Sorties auxquelles vous avez participé ces 5 derniers jours***

De petits icônes représentant des bonshommes bleus vous permettent de savoir quand le dernier commentaire a été posté sur la sortie associée.

-  Dernier commentaire écrit depuis moins de 24h
-  Dernier commentaire écrit depuis moins de 48h
-  Dernier commentaire écrit depuis moins de 3 jours

6 MON JOURNAL

Mon Journal sert d'une part à s'informer sur les différentes activités de vos amis, que ce soit une inscription, un commentaire sur une sortie, un post sur le forum, une mise à jour de fiche profil, et d'autre part à suivre l'arrivée des nouveaux membres dans votre localité.

Un bouton « Cacher les posts et commentaire » permet de masquer les messages de vos amis et de n'avoir que l'essentiel (lancement de sorties et inscription, mise à jour de fiche profil, arrivée d'un nouveau membre).

Signification des icônes :

-  S'inscrit ou passe en liste principale de la sortie
-  Commente une sortie ou un profil
-  Poste sur le forum à propos de la discussion
-  Se met en liste d'attente d'une sortie
-  A mis à jour sa fiche membre
-  Lance une sortie

7 MON ACTU

Cette rubrique permet de retrouver quelques chiffres statistiques vous concernant :

- Le nombre de personnes qui vous ont mis en amis.
- Le nombre de sorties auxquelles vous avez participé depuis l'année dernière.
- Le nombre de sorties que vous avez organisé depuis l'année dernière.

Le pense-bête permet de conserver toute information vous étant utile, comme par exemple un message privé important (car les MP ne sont conservés que 10 jours dans votre messagerie).

8 MESSAGERIE

C'est par cette section que vous retrouverez vos MP (messages privés) correspondant à vos échanges entre membres. Ce sont comme des mails, mais internes au site.

8.1 Répondre à un MP

▶ Messagerie (+1)

▶ Forums

L'arrivée d'un nouveau MP s'identifie comme suit :

Le (+1) en rouge signifie que vous avez reçu un nouveau message.

Cliquez dessus puis ouvrez le fil de discussion.

Composez votre réponse sous la ligne de smileys, puis cliquez sur Envoyer.

8.2 Ecrire un MP

Cette fonctionnalité n'est plus accessible aux nouveaux membres (depuis Janvier 2014) qui doivent payer un compte Premium...

Pour écrire un MP à une personne, il faut aller la page profil du destinataire en cliquant sur son pseudo.

Vers le bas du profil, dans l'encart "Pour lui envoyer un message:", écrivez votre message puis cliquer sur Envoyer. Votre message ne sera visible que par son destinataire.

Attention : Il arrive parfois que l'on se trompe et qu'au lieu de laisser le message dans le bon cadre, on l'écrit dans le cadre "Ajouter un commentaire".

Dans ce cas, vous n'aurez pas envoyé un MP, mais laissé un commentaire sur le profil de votre destinataire, visible de tous !

Pour vérifier le bon envoi du MP, retournez sur votre messagerie et cliquez en haut à droite sur "Nouvelles discussions envoyées >>".

De même, vous pourrez vérifier si votre destinataire a déjà lu votre MP, avec la présence ou non du **Non lu**.

8.3 Notification de réception d'un MP

Vous pouvez demander à recevoir (ou pas) un mail pour être prévenu quand un membre vous écrit sur la messagerie interne du site. Pour cela, rendez-vous sur votre page profil pour modifier le paramètre approprié.

A noter que vous ne recevrez pas un mail vous informant qu'un membre vous a écrit un MP si vous êtes connecté au site, ceci afin de soulager les serveurs d'OVS même si vous avez coché la case "M'avertir immédiatement par mail si quelqu'un m'écrit sur ce site".

8.4 Rappel d'un MP

Tant que le destinataire d'un message ne l'a pas lu, vous pouvez rappeler votre message (icône 📩), c'est-à-dire le supprimer de votre boîte de messagerie ET dans celle du destinataire.

A noter que si ce destinataire est connecté au moment du rappel du message, il y a une petite chance qu'il ait eu quand même le temps de le lire. De même, s'il a demandé à être prévenu par mail dès la réception d'un nouveau message, il s'étonnera probablement de ne pas le voir dans sa messagerie.

8.5 Durée de conservation d'un MP

Les discussions n'ayant pas eu de nouvelles réponses depuis 10 jours sont automatiquement supprimées.

Pour conserver des informations importantes, enregistrez-les dans le pense-bête de "Mes Infos" ou sur votre ordinateur.

9 FORUM

9.1 De quoi peut-on parler sur le forum ?

Il n'y a pas de véritables limites hormis la décence, le respect des CGU et les règles de la loi française. Un reportage à la télévision vous a interpellé, un livre vous a plu, vous avez une question sur le site dont vous ne trouvez pas la réponse dans ce tutoriel, vous recherchez une pièce pour votre moto ? Le forum est là.

Cependant gardez à l'esprit qu'OVS est un site de sorties et de rencontres amicales. Donc comme pour les sorties, oubliez les appels pour les manifestations, les insultes, les annonces commerciales, etc.

9.2 Les différents forums

Forum sur mes centres d'intérêts

Section accessible à tout le monde, suivant les centres d'intérêt que vous avez renseigné dans votre fiche profil.

Les sorties

Des conseils sur l'organisation de sorties ?
Des idées ou projets à partager ?

Salon de thé

Des sujets légers, des informations éphémères.
Jeux, humour, détente, délires, liens sympas...

Débats

Des discussions construites, des débats motivés.
Sujets de société ou d'actualité...

Annonces

Petites annonces, propositions de services.
Mais aussi entraide, coups de main, assistance...

9.3 Comment créer un sujet dans le forum ?

1. Déterminer dans quelle catégorie placer votre sujet.
2. Cliquer sur le titre principal de la catégorie ("les annonces", "les sorties" etc.).
3. Cliquer sur "Créer une discussion".
4. Remplir la case "Titre".
5. Rédiger le sujet dans le rectangle du dessous, ce sera le premier post visible du nouveau fil de discussion.
6. Cliquer sur "Poster le message".

9.4 Quelques conseils pour poster sur le forum

Un forum est un lieu d'échanges, de débats, d'annonces, de jeux suivants les sections. Vous pouvez être en désaccord avec une autre personne, mais si cela se transforme en joute verbale, c'est que c'est allez trop loin.

Dans un forum, vous n'avez pas à faire un concours de vitesse à celui qui répondra le plus vite. Posez-vous la simple question « Qu'a-t-il voulu dire ? ». En effet, nombres d'altercations sont parties d'interprétations erronées suite à une lecture trop rapide.

Une fois que vous avez écrit votre réponse, avant de cliquer sur le bouton "Poster ce message", relisez-vous afin de corriger d'éventuelles fautes.

A noter que la durée de vie d'un post sur le forum est de 4 mois, afin de préserver l'espace sur les serveurs (il est supprimé automatiquement).

Modération des posts par les membres :

Vous pouvez modérer vous-même vos posts si personne ne poste après vous :

- ✘ Cette croix permet de supprimer votre dernier post.

Écriture et lisibilité :

- Vous êtes sur un forum : il y a de la place et vous avez le temps. Aérez votre texte (paragraphe, sauts de lignes), utilisez la ponctuation, les accents et les apostrophes !
- Pour la création d'un sujet, utilisez un titre clair et précis.
- Postez votre sujet dans le bon forum pour en faciliter la lisibilité.
- Évitez les majuscules qui indiquent que vous criez, c'est très mal vu.
- Oubliez le langage SMS, n'abusez pas de smileys, c'est très mal perçu et assez illisible.
- Relisez-vous afin de corriger un peu les fautes de frappe et de français : trop de fautes n'engagent pas à lire votre message et donnent une mauvaise image de vous.

- Le forum n'est pas un lieu de règlement de comptes entre membres.
- Respectez les avis de chacun.
- Postez des réponses en rapport avec le sujet du premier post.
- Les annonces commerciales ou proposant un service d'une personne payant ne sont pas autorisées.

Vous pouvez utiliser les aides en ligne ci-dessous en cas de doute sur :

- la conjugaison : www.leconjugueur.com
- l'orthographe ou la grammaire: www.bonpatron.com

Il est évident que l'on ne vous demande pas de participer à la dictée de Bernard Pivot ! Tout le monde commet des erreurs (frappe, orthographe, inattention...), mais un minimum est exigé pour le respect de tous.

10 ESPACE PERSO

10.1 La liste d'amis

10.1.1 Comment ajouter quelqu'un dans sa liste d'amis ?

Il suffit de cliquer sur son pseudo, puis sur "L'ajouter à ma liste d'amis". Son pseudo sera alors entouré d'un cadre vert.

La liste d'amis est confidentielle : vous ne pouvez savoir qui vous a mis dans cette liste, et lorsque vous y ajoutez une personne, celle-ci ne le sait pas non plus.

Pourquoi ? Pour éviter les malentendus et pouvoir la gérer tranquillement en enlevant ou ajoutant des membres sans les vexer ou les fâcher.

Mais il est facile de deviner qui vous a mis en ami(e) : d'abord parce que l'on sait par qui on est apprécié, ensuite parce que vous recevrez des invitations.

10.1.2 A quoi sert-elle ?

- Si vous lancez une sortie réservée à vos amis, seuls les membres de votre liste d'amis (que vous n'avez pas mis en veille) :
 - seront avertis par mail de cette sortie,
 - pourront la voir dans la liste des sorties, et donc s'y inscrire.
- Les membres de votre liste d'amis apparaissent dans l'encart "Anniversaires" quinze jours (J-15) avant leur anniversaire, avec un décompte (sauf s'ils sont nés durant les 15 derniers jours de décembre, suite à un bug).
- Dès que vous avez ajouté au moins 2 membres à votre liste d'amis, un espace messagerie apparaît pour vous permettre d'envoyer un même message à plusieurs de vos amis.

Notes :

- Les membres que vous ajoutez ou supprimez de votre liste d'amis n'en sont pas prévenus. Seuls les membres Premium ont accès à la liste des membres les ayant ajouté en ami (mais pas supprimé !).
- Si un membre que vous retirez de votre liste d'amis (ou que vous mettez en veille) est inscrit ou en liste d'attente sur l'une de vos sorties privées (futurs ou passés), il la verra toujours et y sera donc toujours inscrit. Cependant il ne verra plus vos autres sorties privées, auxquelles il n'est pas inscrit.

10.1.3 Peut-on mettre ponctuellement des amis en veille ?

Oui, ceux-ci ne recevront plus d'invitation, et ne verront plus vos sorties privées. Mais uniquement pendant la période où ils seront en veille !

Votre ami est génial en extérieur, mais vous ne visualisez pas de l'inviter chez vous ?
Votre ami est en mission pendant 6 mois dans une autre ville et vous ne souhaitez pas alourdir sa messagerie ?

La mise en veille permet de garder ses amis, tout en gérant les invitations à ses sorties de façon plus personnalisées.

Rendez-vous sur la page profil de votre ami et cliquez sur "Mettre cet ami en veille".

Ami « actif » → cadre vert autour du pseudo en trait continu

Ami en veille → cadre vert autour du pseudo en trait en pointillé

10.1.4 Connaître partiellement les membres qui vous ont ajouté en ami

Grâce aux sorties privées, il existe une astuce pour connaître partiellement les membres qui vous ont ajouté en ami.

Le principe est simple : vous voyez les sorties privées des membres qui vous ont ajouté en ami dans le futur, mais aussi dans le passé.

Cliquez sur "Recherche avancée>>" dans "Les Sorties".

Cochez les sorties privées (🔒), sélectionnez les 'sorties passées' (au lieu des 'sorties à venir'), et cliquez sur Appliquer le filtre.

Toutes les sorties privées archivées depuis environ un an et demi apparaissent, et chaque organisateur de ces sorties que vous visualisez vous a ajouté en ami.

10.1.5 Généralités

La liste d'amis est limitée à 300 personnes.

Vous pouvez ajouter un commentaire pour chaque ami. Lors de son ajout ou dans "Espace perso", rubrique "Amis", en cliquant sur le crayon à côté du pseudo, vous pouvez rentrer un court texte (exemple : adresse, n° tel, etc.). A valider en cliquant sur OK.

10.2 La liste d'indésirables

10.2.1 Comment blacklister une personne ?

Cliquez sur son pseudo puis sur "L'ajouter à ma liste d'indésirables".

Tout comme la liste d'amis, la liste d'indésirables est confidentielle : vous ne pouvez pas savoir qui vous a mis dans cette liste, et lorsque vous y ajoutez une personne, celle-ci ne le sait pas non plus.

10.2.2 A quoi ça sert ?

- Si vous lancez une sortie publique ouverte à tous, les membres présents dans votre liste d'indésirables ne pourront pas la voir dans la liste des sorties, et donc ne pourront pas s'y inscrire.
- Vous ne recevrez plus les invitations lancées par les membres qui sont dans votre liste d'indésirables. Toutefois, ils pourront toujours vous envoyer des messages personnels, voir vos inscriptions en sorties, lire vos messages sur le forum, etc.

10.2.3 A savoir

- S'il y a au moins un membre dans votre liste d'indésirables, les sorties dont vous êtes l'organisateur n'apparaissent plus aux internautes non connectés au site.
- Les membres que vous ajoutez ou supprimez de votre liste d'indésirables n'en sont pas prévenus. Vous pouvez donc gérer votre liste d'indésirables en toute discrétion.
- Si un membre que vous ajoutez à votre liste d'indésirables est inscrit ou en liste d'attente sur l'une de vos sorties (futurs ou passés), il la verra toujours et y sera donc toujours inscrit. Cependant il ne verra plus vos autres sorties auxquelles il n'est pas inscrit.

11 DIAPORAMA

Pour voir les dernières photos des sorties d'un membre, vous devez cliquer sur son profil. Si des photos sont disponibles, sous sa photo de profil, vous verrez un lien "Voir ses dernières sorties en photos". Il suffit de cliquer dessus pour voir la liste des diaporamas de ses dernières sorties.

Le site n'accepte pas les photos trop lourdes pour le système, car elles prendraient trop de place. Vous devez donc avoir des photos réduites pour pouvoir les mettre sur le site. De plus, pour chaque sortie, le nombre de photos déposées est limité à 20 photos.

Vous pouvez aussi mettre des photos sur un compte extérieur (Picasa, Facebook,...), et donner le lien de ces photos dans les commentaires de la sortie où vous étiez.

11.1 Comment ajouter des photos dans le diaporama ?

1. Il faut être inscrit à la sortie concernée pour ajouter des photos.
2. Allez sur la sortie, et en haut à droite, cliquez sur "Ajouter des photos".
3. Modifiez vos photos pour que la taille soit au maxi de 976 ko.
4. Cliquez sur "Choisissez un fichier", vos dossiers perso s'affichent.
5. Fouillez dans vos dossiers pour retrouver les photos modifiées (pour ma part, je crée un dossier spécial pour les photos modifiées, ce qui me permet de garder les photos originales et de jeter celles modifiées une fois la manipulation terminée).
6. Cliquez sur "Ouvrir" pour valider la photo sélectionnée.
7. Cliquez sur "Ajouter les photos ci-dessus".
8. Refaites les étapes 4 à 7 pour chaque groupe de 4 photos.
9. Vérifiez le bon ajout de vos photos sur le site dans "Les sorties", rubrique "Diaporama".

Note : les sorties privées ne peuvent pas recevoir de photos.

11.2 Combien de temps les photos du diaporama sont-elles visibles ?

Les photos du diaporama restent environ UN mois sur OVS. Ensuite, elles sont effacées automatiquement afin d'alléger les serveurs du site.

Seule solution pour les retrouver : contacter les autres participants de la sortie pour savoir s'ils ont gardé des photos.

12 GENERALITES

12.1 Lexique

MP : message privé

Coms : contraction des commentaires au bas des sorties

LP : liste principale d'une sortie

LA : liste d'attente d'une sortie

Un **Bleu** : Ovésien (homme)

Une **Rose** : Ovésienne

MO : Membre Or

Un **Troll** : quelqu'un qui passe beaucoup de temps à nuire au forum

Post : message sur le forum

CGU : les Conditions Générales d'Utilisation que tous s'engagent à respecter.

CGV : les Conditions Générales de Vente applicables aux comptes pro et premium.

12.2 Pourquoi il y a des + et des - dans les stats ?

En fonction de votre activité sur le site, vous gagnez ou perdez des places.

Aucun enjeu cependant... Ce n'est qu'une fonctionnalité à laquelle il ne faut pas accorder trop d'importance.

Les + et les - viennent du gain ou de la perte lors de la mise à jour des statistiques dans la nuit. Ces statistiques sont dépendantes des autres membres sur une période déterminée par le webmaster.

Par exemple, si vous étiez premier en photo, mais que quelqu'un en a publié plus que vous hier, il vous passera devant et vous descendrez d'une place, donc un -1 apparaîtra.

12.3 Que signifient les Stat'Membres ?

Sur la période de statistiques définies par le webmaster :

Les + populaires ! : ceux qui ont été le plus ajouté en nouvel ami par les autres membres

Ils ont plein d'idées ;) : ceux qui créent le plus de sorties

Eux = toujours partants : ceux qui participent le plus aux sorties publiques

Les Forumeurs : les plus actifs sur les forums

Y a pas plus ouverts ! : ceux qui envoient le plus de MP

Les photographes : ceux qui ajoutent le plus de photos

12.4 Que signifient les Stat'Sorties ?

Adorent les sushis : sorties resto, bouffes...

Top bons plans : sorties sponsorisées par le site

Lèvent le coude : aiment aller prendre un verre

Les fous du jeu : aiment les sorties jeux

Les théâtrovores : aiment les spectacles

Les cinéphiles : vont aux sorties ciné

Jamais sans culture : musées et autres activités de l'esprit

Les fans de zik : vont aux concerts

Aiment découvrir : pour les curieux

Nos grands athlètes : font du sport

Chauffent la piste : participent aux sorties danse

Les philanthropes : donnent des coups de main

Ont besoin d'air : aiment les sorties balades ou nature

Les voyageurs : aiment les sorties voyage

Plus zen y'a pas : vont aux sorties détente.

En fait, c'est l'organisateur qui choisit le thème de sa sortie. Il est parfois difficile de savoir dans quelle catégorie créer sa sortie... Mais tout ça n'a rien de très grave ! On peut très bien aller découvrir un groupe de musique... et là ? dilemme...! zik ou découverte ? Les deux !

12.5 A quoi correspondent les couleurs des pseudos ?

Rose : les ovésiennes connectées

Rose pâle : les ovésiennes non connectées

Bleu : les ovésiens connectés

Bleu clair : les ovésiens non connectés

Gris : les ovésiens ayant leur compte supprimé, par eux même ou par la modération

Noir : les personnes n'ayant pas renseigné le champ "sexe" sur leur fiche

Noir clair : Idem qu'au-dessus, mais non connectés

Orange : membre d'or connecté

Or : membre d'or non connecté

12.6 Qu'est-ce que la certification ?

En allant sur la fiche d'une personne certifiée, vous pouvez lire ceci :

"Un membre certifié est une personne de totale confiance, dont le certificateur assure qu'elle a un excellent esprit et vous engage vivement à la rencontrer."

La certification ne donne aucun droit ou avantage.

Pour être certifié, il faut :

- 1) être inscrit(e) sur le site depuis au moins 3 mois
- 2) avoir participé à au moins 10 sorties sur le site
- 3) que quelqu'un vous certifie (ce n'est pas automatique !)

Pour pouvoir certifier un membre, il faut :

- 1) être certifié soi-même
- 2) être inscrit sur le site depuis plus de 10 mois
- 3) avoir organisé au moins 10 sorties publiques
- 4) avoir participé à au moins à 50 sorties

Dès lors où toutes ces conditions sont remplies, vous pouvez certifier un autre membre sur sa fiche profil, en cliquant sur "Certifier ce membre".

Ensuite une charte apparait avec des cases à cocher (où CERTIFICATEUR et CERTIFIE sont remplacés par les pseudos correspondants) :

« Moi, CERTIFICATEUR, je certifie que je connais réellement bien CERTIFIE.

En cochant cette case, vous confirmez que vous connaissez CERTIFIE depuis au moins 8 mois dans la vie réelle (et pas seulement en dialogue 'virtuel' sur Internet). A plusieurs reprises, vous avez passé de nombreuses heures ensemble et vous êtes à ce jour suffisamment proches pour connaître des choses personnelles, voire intimes, l'un sur l'autre.

Si ce n'est pas le cas, vous ne devez pas cocher cette case !

Moi, CERTIFICATEUR, je certifie que CERTIFIE est une personne honnête.

En cochant cette case, vous confirmez que vous avez toute confiance en CERTIFIE. Vous seriez prêt à lui laisser les clefs de votre appartement sans problème. Quand il a eu de l'argent à rembourser à vous ou à quelqu'un de votre connaissance, tout s'est toujours bien passé.

Si ce n'est pas le cas, vous ne devez pas cocher cette case !

Moi, CERTIFICATEUR, je certifie que CERTIFIE est une personne qui mérite d'être connue.

En cochant cette case, vous confirmez que CERTIFIE a des qualités humaines que vous appréciez, et que vous présenteriez cette personne avec plaisir à vos meilleurs amis et à votre famille. Si vous deviez passer un an sur une île déserte seul avec CERTIFIE, vous seriez ravi que ce soit avec cette personne.

Si ce n'est pas le cas, vous ne devez pas cocher cette case !

Moi, CERTIFICATEUR, je certifie que CERTIFIE a l'esprit attendu sur le site.

Avoir l'esprit du site, c'est aimer sortir et apprécier de rencontrer des gens, le tout de manière purement désintéressée. En cochant cette case, vous confirmez que CERTIFIE n'est pas sur ce site dans l'objectif de cumuler les aventures amoureuses, ni dans un but promotionnel ou lucratif. Pour vous, CERTIFIE a clairement l'esprit du site.

Si ce n'est pas le cas, vous ne devez pas cocher cette case !

Attention CERTIFICATEUR :

Merci de ne pas certifier quelqu'un qui ne répondrait pas à l'ensemble de ces quatre conditions. Il n'y a pas de compteur ni de course à la certification !

Vous appréciez la qualité de ce site ? Cette qualité dépend de vous ! Vous ne devez donc pas certifier quelqu'un simplement parce que vous l'appréciez bien ou le connaissez depuis quelques semaines.

Toute personne certifiée doit répondre intégralement aux conditions demandées afin d'entrer dans un cercle de qualité et de confiance sur le site.

En cas de problème avec le certificat d'un membre certifié, nous nous retournerons vers son certificateur. »

Puis-je supprimer ma certification ?

Oui, bien sur.

Sur la fiche du certifié, à côté du pseudo du certificateur, il y a une croix () pour la suppression. Le certifié ou le certificateur peuvent à tout moment retirer la certification.

A savoir

Précisons que le fait d'être certifié maintenant n'est plus du tout un gage de fiabilité car malheureusement tout le monde certifie un peu n'importe qui, sans respecter la charte demandée lors de la certification.

La certification est devenue peu à peu une sorte d'affiliation du fait que le pseudo du certificateur apparaît sur la fiche profil du certifié.

12.7 Les icônes et symboles sur le site

Tout d'abord, le site regorge d'info-bulles (une info-bulle est un message qui apparaît lors du passage du curseur de la souris sur certains éléments) : passez juste le curseur de votre souris sur une icône, sa signification apparaîtra.

Sur son profil

-  Bouton pour modifier les informations sur son profil

Sur les sorties

-  Imprimer la fiche descriptive de la sortie avec les pseudos, photos, lieu de rdv
-  Descendre à la liste des inscrits
-  Descendre au dernier commentaire
-  Localiser l'adresse inscrite avec Google
-  Sortie en attente de validation (pour l'organisateur)
-  Sortie validée (pour l'organisateur)

Dans l'agenda

-  Dernier commentaire mis depuis moins de 24h
-  Dernier commentaire mis depuis moins de 48h
-  Dernier commentaire mis depuis moins de 3 jours

Dans le journal

-  S'inscrit ou passe en liste principale de la sortie
-  Commente une sortie ou un profil
-  Poste sur le forum à propos de la discussion
-  Se met en liste d'attente d'une sortie
-  A mis à jour sa fiche membre
-  Lance une sortie

Les symboles des sorties

-  Sorties sponsorisées par le site
-  Sortie privée, en liste d'amis
-  Jouer
-  Danser
-  Boire un verre
-  Repas
-  Spectacle vivant
-  Film
-  Culture
-  Musique
-  Sport
-  Plein air
-  Détente
-  Découverte
-  Entraide
-  Séjour

Les icônes de participation à côté des pseudos

 Tête bleue	Encore non-inscrit à une sortie
 Bronze	2 sorties par mois
 Argent	1 sortie par semaine
 Or	2 sorties par semaine
 Platine	1 sortie tous les 2 jours
 Titane	Presqu'une sortie par jour !

Les pendules à côté des pseudos

-  Plus de 15 minutes d'inactivité du membre
-  Plus de 30 minutes d'inactivité du membre
-  Plus de 45 minutes d'inactivité du membre

Sur les fiches profil des membres

Sous « Fiabilité de ses inscriptions », il y a 4 cartons de couleurs.

-  En attente du retour de l'organisateur
-  Le membre inscrit est bien venu à la sortie
-  Le membre inscrit n'est pas venu à la sortie, mais est excusé par l'organisateur
-  Le membre inscrit n'est pas venu à la sortie, et n'est pas excusé par l'organisateur

Sur les fiches, sur les forums, sur les commentaires de sorties

-  Cette croix permet de supprimer le commentaire / participant correspondant
-  Laissez votre souris sur le point d'interrogation et un petit texte explicatif va apparaître.

12.8 Qui sont les Membres d'Or (MO) ?

Il est écrit sur le site : « *Les membres d'or sont des membres ayant une sorte de statut 'super-PREMIUM' donné par leurs pairs pour leur forte participation à OVS.* »

Pour postuler au titre de membre d'or, il faut actuellement répondre à ces trois critères :

- Avoir le grade : Titane
- Etre dans le top 10 des plus populaires
- Etre dans le top 10 des plus gros organisateurs

La demande est ensuite soumise au vote des autres membres d'or.

Le vote s'organise comme suit :

- vote de soutien : 3 votes au minimum
- vote contre : 3 votes au maximum
- abstention (en ne votant pas)

Ceux ayant obtenus au moins 3 votes de soutien (même avec 3 votes contre) sont élus !

Le postulant recevra sa réponse environ 48h plus tard.

Les MO n'ont aucun pouvoir décisionnaire, administratif, ou autre.

Ils sont juste des membres Premium permanents, qui ont leur pseudos positionnés en haut de la liste des connectés et qui apparaissent en couleur OR.

Par contre, du fait de leur expérience ovésienne, vous pouvez leur poser vos questions sur le fonctionnement du site.

12.9 Qui sont les Partenaires (comptes en vert) ?

Ce sont des professionnels de l'événement, des patrons d'établissements ou des associations locales qui ont décidé de s'associer avec le site pour proposer des sorties. Ces sorties proposées permettent d'accueillir chaleureusement les ovésiens et peuvent donner lieu à des réductions/promotions spéciales OVS pour les membres participants.

Ce sont les seuls autorisés à créer des sorties à des fins commerciales comme cela est précisé dans les [CGV](#).

Pour devenir Partenaires, allez dans la rubrique "Le Site" puis "Contact" puis "Partenariat".

12.10 Responsabilités en sortie

En cas de soucis en sortie, qui est responsable ?

OVS n'étant qu'un site de mise en relation, le site est dégagé de toute responsabilité (cf. les [CGU](#)). Chaque cas étant particulier, seul un tribunal est compétent pour répondre à la question des responsabilités.

Voici toutefois un lien concernant la responsabilité d'organisations de sorties en montagne qui pourrait tout résumer :

<http://clubalpin-saint-etienne.ffcam.fr/organisation-sortie.html>

Extrait :

Quand une responsabilité est-elle recherchée ?

Après un accident, l'assureur et/ou de la famille de la victime recherche un responsable pour payer les dommages. Le responsable de la sortie pourra être inquiété s'il y a dépôt de plainte ET si le tribunal considère que le responsable a commis une faute, une imprudence, une négligence ou une maladresse.

Qui est responsable ?

- Responsable des sorties en CLUB : c'est l'encadrant de la sortie le plus expérimenté. C'est pourquoi vous devez toujours respecter les décisions de l'encadrant. Le président du club sera jugé responsable si le tribunal considère que le club a commis une faute (par exemple confier un encadrement club à quelqu'un d'incompétent).

- Responsable des sorties AUTONOMES : si l'un des participants est diplômé (Brevet d'Etat ou Brevet Fédéral ou autre qualification), il est considéré comme responsable des autres. Si personne n'est diplômé, c'est le plus expérimenté qui est le responsable de fait.

Important

La notion de sortie " entre copains " où chacun est responsable de ses actes n'est pas reconnue par les tribunaux. En cas d'accident, c'est pour la pomme du ou des responsable(s) et les tribunaux en trouvent toujours un.

Ce qu'il faut bien retenir :

- le responsable est le plus expérimenté
- chaque cas est particulier
- le juge a un pouvoir d'appréciation

En bref, question : qui est donc responsable ?

Réponse : Ca dépend.

12.11 Changement d'année

Que se passe-t-il lors d'un changement d'année ?

Les sorties

Les sorties de l'année précédente seront archivées, les sorties plus anciennes supprimées. Pour les retrouver : "Les Sorties" rubrique "Archives".

Donc si vous avez des sorties anciennes à relancer ou à conserver, dupliquez-les en brouillon avant le passage à la nouvelle année.

Mes infos

Si vous avez effectué des sorties l'année précédente, celles-ci seront déduites des nombres relatifs aux sorties participées / proposées (suppression des sorties).

Les rencontres

Si vous avez effectué des sorties l'année précédente, les nombres donnés dans "Espace Perso" rubrique "Mes rencontres" seront eux aussi révisés.

Perte de statut

Après la suppression des données de l'année précédente, si vous n'avez participé à aucune sortie durant l'année en cours, vous repasserez tête bleue, comptant comme n'ayant effectué aucune sortie, même si vous aviez effectué des sorties auparavant.

Quand le webmaster procède-t-il à la suppression de ces données ?

Il le fait quand il le veut / le peut.

En clair, ce sera à partir de fin décembre, janvier, février, mars... Bref un jour, les sorties de l'année précédente seront supprimées et les chiffres dans Mes infos / Mes rencontres seront diminués.

Anniversaires

Entre le 15 et le 31 décembre les anniversaires de vos amis n'apparaîtront plus.

Vous n'aurez pas de rappel avec compteur.

C'est un bug connu du site, mais qui n'a pas encore été résolu par le webmaster.

Tout revient à la normale le premier janvier.

13.5 Comment insérer des images dans le descriptif de ma sortie ?

13.5.1 Ajouter une photo dans le descriptif d'une sortie

1. Cliquez sur la petite montagne (insérer/ éditer une image) 
2. Il vous est demandé d'insérer l'URL de la photo, voici comment procéder : trouvez sur Internet la photo qui apportera une valeur ajoutée à votre sortie, faites un clic droit dessus et choisissez "Copier l'URL de l'image" ou "Copier l'adresse du lien".
3. Retournez sur OVS, dans la fenêtre "Source", faites coller (clic droit coller ou CTRL+ V).
4. Cliquez sur "Ok".

Il est très probable que votre photo soit trop grande dans le texte de la sortie, donc :

5. Recliquez sur l'icône 
6. Modifiez les dimensions actuelles de la photo (Largeur x Hauteur). La largeur ne doit pas dépasser 400 pixels. Pour que le second chiffre change, il vous suffit de mettre votre curseur sur la seconde case.
7. Validez en cliquant sur "Ok".
8. Pour finir, corrigez l'emplacement de la photo dans le texte avec 
9. N'oubliez pas de cliquer sur "Enregistrer" pour valider les changements.

NB : La procédure est identique pour ajouter une photo dans votre page profil.

13.5.2 Ajouter une photo dans l'en-tête d'une sortie

L'image doit préalablement se trouver sur votre disque dur.

Si l'image qui illustrera le mieux votre sortie se trouve sur Internet, faites à un clic droit dessus et 'Enregistrez l'image sous...' puis enregistrez-la sur votre disque dur.

Si possible, utilisez une image au format Jpeg, moins lourde.

En haut de votre sortie, cliquez sur le bouton "Choisissez un fichier", retrouvez l'image sur votre disque dur et sélectionnez-la. Cliquez sur "Ouvrir". Votre image est maintenant insérée, n'oubliez pas de cliquer sur "Enregistrer" en bas pour valider ce changement.

13.6 Comment insérer un lien dans le descriptif de ma sortie ?

1. Ecrivez votre texte dans le descriptif de votre sortie.
2. Allez sur Internet, copiez l'adresse HTTP pour laquelle vous voulez créer un lien.
3. Surlignez le texte sur lequel vous voulez ajouter le lien.
4. Cliquez sur le bouton qui ressemble à un maillon de chaîne ()
5. Collez l'adresse HTTP dans la case 'URL'.
6. Dans 'Cible', choisissez "Nouvelle fenêtre".
7. Validez en cliquant sur "Ok".

NB : La procédure est identique pour ajouter un lien dans votre page profil.

13.7 Comment ajouter une vidéo sur une sortie ?

1. Choisissez votre vidéo sur Dailymotion ou Youtube.
2. Copiez le lien exportable dans "Code vidéo" en haut de votre sortie.
3. Enregistrez votre sortie en brouillon.

Attention, ne pas confondre l'adresse url de la vidéo avec son lien exportable (qui se trouve en général sous la vidéo lorsque vous la visionnez).

Sur Youtube :

- Cliquez sur le bouton "Partager" sous la vidéo.
- Copiez le lien court commençant par *http://youtu.be/...* ainsi obtenu dans "Code vidéo".

Sur Dailymotion :

- Cliquez sur le bouton "Exporter" sous la vidéo.
- Copiez le Permalien commençant par *http://dai.ly/...* ainsi obtenu dans "Code vidéo".

13.8 Modération participative

13.8.1 Comment fonctionne-t-elle ?

La modération est désormais appelé "Modération participative" et est opérationnelle sur tout le site : sorties, forum, photos, etc.

Les alertes se font par l'intermédiaire du bouton "Signaler" ([Signaler](#)) qui se situe à différents endroits du site.

Le signalement est donné par un membre d'une ville (ex: Avignon, Orléans), et ce sont les membres d'une autre ville OVS qui votent :

- OUI, en effet il y a un problème !
- NON, pour moi il n'y a pas de souci.
- Je ne sais pas...

En fonction des résultats, la sortie, le post ou la photo sera supprimé ou non.

Un mail peut être envoyé au membre dont la sortie, le post ou la photo a été supprimé.

Afin de limiter les dérives et de garder l'actuel niveau de convivialité, tout le monde peut faire des signalements. Et tout le monde peut contribuer au vote de la modération participative (onglet "Espace Perso", rubrique "Mon avis").

13.8.2 Signaler un harceleur(se) ?

Les messages privés (MP) nuisibles sont traités sur le site par l'intermédiaire du lien rouge "Est-ce un courrier indésirable ??" qui se situe sous l'encart de réponse.

« Si ce message est du SPAM, du racolage, une arnaque, des insultes ou un comportement nuisible, tu peux le faire suivre en un clic à l'administrateur du site qui prendra toutes les mesures nécessaires pour faire cesser ces nuisances. »

Très important : ce lien disparaît si jamais vous répondez au message. Donc si vous identifiez l'auteur ou le contenu du MP comme étant nuisible au site, vous devez signaler le message mais sans y répondre.

En cas de nuisance plus grave, vous pouvez aller sur l'onglet "Le Site", rubrique "Contact" dans la catégorie "Un membre me nuit ou cherche à me nuire...".

13.9 Pourquoi ma sortie a-t-elle été supprimée ?

Les raisons de l'annulation d'une sortie peuvent être multiples :

- C'est une sortie commerciale ou à but publicitaire.
- C'est une sortie interdite, illégale, etc.
- C'est une sortie à l'encontre des CGU.
- C'est une sortie qui n'est pas dans l'esprit du site : divertissement et convivialité.
- C'est une sortie doublon (même jour, même heure, même activité).

13.10 Pourquoi mon compte a-t-il été supprimé ?

Plusieurs possibilités :

- Trop d'actes de modération ont eu lieu à votre encontre (sorties, posts sur le forum) et le système supprime votre compte, car votre comportement a été jugé préjudiciable au site.
- Quelqu'un a contacté le site par l'intermédiaire de l'onglet "Contact" et certains faits ont été en votre défaveur, provoquant votre suppression.
- Le webmaster, propriétaire du site, a jugé que vous n'aviez pas l'esprit OVS et a pris les mesures qu'il estimait nécessaire.
- Trop de cartons rouges.
- Vous avez voté en utilisant la modération participative. Mais les autres membres ayant voté plus souvent différemment de votre avis, votre compte a été supprimé car jugé nuisible. Cela peut aussi se produire si vous avez signalé trop de fois pour de mauvaises raisons.

Suivant les cas, vous pouvez ou non recevoir un message vous avertissant de la raison de votre suppression.

Merci de votre lecture jusqu'au bout.

*« Si tu donnes un poisson à un homme, il mangera un jour. Si tu lui apprends à pêcher, il mangera toujours. »
Proverbe chinois 🐟*